

Règles de stationnement Mobility Go à Genève

Terminer le trajet dans la zone

Sur toutes les places de parking **publiques** bleues et blanches (à horodateurs ou parcomètres) dans la zone Mobility Go.

Zone Mobility Go:

-  Genève Ville
-  Chêne-Bougeries
-  Vernier
-  Carouge
-  Lancy
-  Grand-Saconnex
-  Genève Aéroport (4 places fixes)

Autorisé dans la zone – Places de parking publiques et emplacements fixes signalés:



Règles de stationnement en détail :

	Terminer son trajet dans Zone Mobility Go	Arrêt intermédiaire dans la zone Mobility Go	Règles de stationnement hors zone Mobility Go
Places de parking publiques blanches (avec parcomètre) dans la zone Mobility Go	✓	✓	Pas d'autorisations spéciales, toujours respecter les règles de stationnement en vigueur
Places de parking publiques bleues (disque de stationnement) dans la zone Mobility Go	✓	✓	
Parking P+R	✗	✗	
Parking « Visiteurs » - « Riverains exceptés » - Co-propriétés	✗	✗	
Places privées mais ouvertes au public	✗	✗	
Places privées : - Commerces – Centre commerciaux – Restaurants – Centres sportifs - Ecoles (liste non exhaustive)	✗	✗	
Places privées des entreprises ou visiteurs	✗	✗	

Exemples de places privées : Parking P+R, Parking des commerces, des restaurants, des magasins, des centres commerciaux, des centres sportifs, des écoles, de riverains ou des places visiteurs des immeubles d'habitation ou d'entreprises.

Genève Aéroport

4 places de parking sont réservées pour Mobility Go au parking P33 au 2ème étage à Genève Aéroport (une taxe de CHF 10 s'ajoute à chaque trajet qui débute ou se termine sur ces places).

Les barrières s'ouvrent avec lecteur de plaques. Si les barrières ne s'ouvrent pas, appuyez sur l'interphone sur la borne.

Si, exceptionnellement, toutes les places sont occupées, il suffira d'appeler la centrale de services 24h/24 au 0848 824 000 qui proposera immédiatement une alternative dans le parking.

Adresse pour le GPS:

Genève Aéroport Parking Arena
Route des Batailleux 40
1218 Genève

Itinéraire P33:

Arrivée en voiture:

Suivre les indications Palexpo Arena, puis CFF Fret Cargo, puis Les Galeries et finalement P33.

<https://www.youtube.com/watch?v=EriQscFt5L4>

À pied:

Depuis l'aéroport, suivre la direction pour la gare CFF Cointrin. Dans la galerie commerciale, aller en direction de la Migros. Une fois devant la Migros, prendre la sortie à droite. Suivre les panneaux Parking CFF. A environ 70m, en face des emplacements de Mobility à côté de la caisse du parking, prendre l'ascenseur ou les escaliers jusqu'au 2ème étage pour arriver directement devant les places de parking Mobility Go.

Interdiction temporaire de stationnement

Lorsqu'un panneau annonce une interdiction temporaire de stationnement sur une place, il est interdit de garer la voiture 12 heures avant le début de l'interdiction temporaire selon les consignes énoncées par les panneaux. Par exemple, sur un panneau annonçant une interdiction de se garer à partir de 6h du matin, nous demandons de ne pas garer la voiture définitivement dès 18h le jour précédent.

Seulement arrêts intermédiaires autorisés

Stationner selon les règles de stationnement et à ses propres frais

Pour les arrêts intermédiaires en dehors ou dans la zone Mobility Go, les membres peuvent utiliser toutes les possibilités disponibles pour se stationner. Ils doivent simplement respecter les règles de stationnement existantes (utiliser l'horodateur, respecter les horaires de parking limitées). Dans la zone Mobility Go, les voitures peuvent être stationnées de manière illimitée sur les places de parking **publics** bleues et blanches.